Réunion d'information sur les biodéchets et le compost

Qu'est-ce qu'un biodéchet, qu'est-ce que le compost, quels-en sont les bénéfices, comment fait-on le compost, comment l'optimiser... ? Voilà quelques-unes des questions qui ont été abordées ce lundi 26 février au soir à l'estaminet café. Cette réunion d'information organisée par la Ville, en partenariat avec Saint-Quentin-en-Yvelines, était proposée car le tri des biodéchets est devenu obligatoire depuis le 1er janvier.

L'occasion de nous rappeler que nos ordures ménagères sont constituées à 46% de biodéchets dont les 2/3 sont compostables. En effet, tout ce qui est organique peut se composter. Une richesse en or....à condition d'avoir un équilibre entre matière sèche et matière humide. Odeurs, moucherons, rongeurs sont les indicateurs qui permettent de savoir si votre équilibre est correct.

Le dispositif mis en place par SQY :

- **Le compostage individuel** avec la possibilité d'obtenir un composteur de 300 ou 570L (25 / 30 €) auprès de SQY et un suivi (SAV) par les équipes de l'agglomération.

Vous avez déjà votre composteur ? Vous pouvez quand même échanger sur vos pratiques avec les agents de l'agglo.

- **Le compostage partagé**, destiné aux personnes qui n'auraient pas de jardin ou pas un jardin suffisant grand. Il est proposé :

1. compostage en pied d'immeuble ou
2. compostage de quartier.

À Magny-les-Hameaux, il y a une dynamique, dans le quartier du Buisson, où un groupe de Magnycois s'est regroupé avec le soutien de SQY et une future aire de compostage pourrait être située Square des Bruyères.

Vous souhaitez participer à l'aventure ? Vous souhaitez créer un groupe au pied de votre immeuble ou dans votre quartier ? Contactez 0 800 078 780 ou dechets@sqy.fr

Retrouvez toutes les informations

https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/dechets/















